

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 15 Septembre 2011 à 20 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes JAZÉ – CHABRIDON – COULON – Mrs PANNETIER - PERDRIX – PRUDENT – GUILLEMIN – LAMY-PERRET - GOMES

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 11 Juillet 2011 est approuvé à l'unanimité

Columbarium : étude des offres

Des devis ont été demandés à 4 entreprises et nous n'avons reçu que 2 offres. Après examen, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la marbrerie CARRARA pour un montant de 5 262,40 euros TTC, les 6 cases.

Travaux de voirie et éclairage

Des travaux divers de voirie ont été réalisés ou sont commandés pour une somme de 9 151,35 euros.

Le Conseil Municipal décide de commander auprès du SYDESL la fourniture de quatre luminaires d'éclairage public (2 Rue du Paradis et 2 rue Baudelaire) pour un montant estimatif de 4 400 euros HT.

Rentrée scolaire

L'effectif de la rentrée 2011/2012 est de 21 élèves. Le premier conseil d'école aura lieu avant les vacances de la Toussaint.

Point sur l'aménagement de la Mairie

Des contacts ont été pris avec l'architecte Monsieur ROBIN pendant l'été pour traiter des points de détail. Les procédures continuent. Dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics et après en avoir délibéré, la Commune décide d'adhérer au GIP e-Bourgogne et autorise Mme le Maire à signer la convention.

Une réunion de travail aura lieu le Jeudi 29 Septembre à 18 heures.

Comptes-rendus de réunions

- L'assemblée générale du sou des écoles a eu lieu le 08 Septembre dernier. M LOPINTO a été reconduit à sa place de Président, M SAGETAT prend la place de Vice-président, Mme BOHELAY celle de Secrétaire, son adjointe et Mme EMERY. Mme LONGERON est élue trésorière et son adjointe est Mme PEPE. Les finances font apparaître un solde positif de 3 113,95 euros. Plusieurs manifestations sont prévues cette année.

- Mme le Maire fait le compte-rendu du dernier conseil communautaire.

Délibérations

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de solliciter le Conseil Régional pour l'établissement d'un diagnostic des pratiques visant à éliminer les pollutions d'origine non agricole.

- Le Conseil Municipal, après délibération, décide de verser l'indemnité à Mme MALATERRE, Trésorière de la Commune, à compter de l'exercice 2011 et ce jusqu'à la fin du mandat de la municipalité actuelle.

- Le Conseil Municipal, après délibération, accepte de marquer la coupe de bois n°02 de la forêt indivise Fleurville/Viré pour les affouages 2011. Mrs GUILLEMIN et PERDRIX sont nommés garants de la forêt communale.

Les inscriptions pour les affouages sont reçues en Mairie jusqu'au 04 Novembre 2011 inclus.

Plan Communal de Sauvegarde

Quelques précisions sont apportées au Plan déjà transmis au Syndicat Mixte Saône-et-Doubs. Il s'agit d'un document obligatoire afin de désigner des personnes référentes en cas d'urgence ou d'incidents plus ou moins graves qui pourraient survenir sur la commune.

Questions diverses

- Le syndicat mixte Saône et Doubs proposent l'implantation de plaques matérialisant le niveau des crues survenues sur la commune. Le Conseil Municipal décide d'acquérir des plaques en deux exemplaires pour les crues de 1840, 1955, 1983 et 2001.

- Le 27 Septembre, la commune de Fleurville sera à l'honneur de « un jour une commune » dans le journal de Saône-et-Loire. Le Conseil Municipal, décide donc d'offrir le journal à tous les habitants de Fleurville.

Le Maire